



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES DU BRABANT

8 septembre 2018



ORDRE DU JOUR



9H15 Accueil – Présences

9H30	Mot du Président	Emmanuël
	Bilan saison 2017-18	Emmanuël
	Situation arbitres	Emmanuël
	Saison 2018-19	Emmanuël
	Désignations / Déconvocations	Fabian
	Adresses utiles / sites WEB	Emmanuël

10H30 Visionnement / Formation Patrick

11H00 Séance plénière Q&A et conclusion

CPA - COMPOSITION



- Emmanuël BONAMI
- Philippe VAN BEECK
- Patrick BROGNIET
- Fabian DUPON
- Hamis ISSA ISSOVICH
- Jean-Pol SOHY

Président

Resp. Visionnement

Resp. Formation

Resp. Désignations

Secrétaire

Membre

BILAN SAISON 2017-18



➤ Critiques arbitrage et Affaires judiciaires :

- Critiques de jeu concernant majoritairement la mauvaise application de l'échelle des sanctions.
- 2 affaires judiciaires concernant des arbitres

➤ Nouveaux arbitres et promotions :

- Nous avons donc accueilli la saison passée 9 nouveaux arbitres :
Djivoh Yollande, Josseaux Jérôme, Lenelle Denis, Lenelle Olivier, Nicaise Valentin, Daniel Offermans, Pierre Pinter, Frédéric Smith, Tchapgga Danji Marc Donald
- Nous avons aussi 4 arbitres promus de régional à provincial :
Quentin Goffinet, Hamis Issa Issovich, Phan Hiep Tuan, Gaëtan Van Overmeiren

SITUATIONS ARBITRES



Nbre de match par WE en moyenne	36
Nbre d'arbitres disponibles hors fédéraux	29 (21 l'année passée)

Consignes pour les désignations:

- Maximum 2 matches sur un même WE
- Priorité aux matches dont les 2 équipes sont en ordre d'arbitres
- Ensuite, équipe en ordre contre partiellement en ordre
- Ensuite, 2 équipes partiellement en ordre
- Si il reste des arbitres alors on repart de P1 H et D et on descend.

SAISON 2018-2019



- Nouveau site internet FVWB
- Nouvelle structure de l'arbitrage en Belgique et l'avancée de jeunes talents
- Contrôle administratif : plus de licence, liste d'équipe (papier ou écran) + CI/permis/passeport/carte étudiant (physique, pas de copie ou version électronique)
- Cartes valent des points (rouge 2 pts et jaune et rouge 4 pts). Joueur à 6 pts 1 WE de suspension.
- Plus de Temps mort technique
- Test écran abandonné



SAISON 2018-2019



➤ Indemnités d'arbitrage et kilométriques 2018-2019:

➤ Indemnités de match :

Divisions Provinciales :

30 EUR

Divisions Nationales 3 :
que le match 1^{ère}

34,60 EUR (statut de bénévole) siffle en second

Divisions Nationales 2 Dames

opte pour une prestation fiscalisée ou non (statut de bénévole).

40 EUR ou de 34,60 EUR, selon que l'arbitre

L'indemnité du 2nd arbitre ainsi que ses frais de déplacement sont à payer directement par le club (soit en même temps que les frais kilométriques du 1^{er} arbitre)

➤ Indemnités de frais de déplacements : 0,35€ du km.

SAISON 2018-2019 HOMOLOGATION



HOMOLOGATION PARTICULIERE à GUIBERTIN

LES 2 TERRAINS LATERAUX EXTERIEURS = **OK**

ATTENTION LE TERRAIN LATERAL CENTRAL

LIMITE à la P2 ET UNIQUEMENT SI LES TENTURES **BLEUES** SONT TIREES

HOMOLOGATION PARTICULIERE à BW NIVELLES

LES 2 TERRAINS LATERAUX = **Limité à la P3**

+ DEROGATION

Pour des RAISONS de SECURITE, la TABLE NE SERA PAS PLACEE EN FACE de la CHAISE

ATTENTION AUX ZONES DE SERVICE EQUIVALENTES

→ VILLERS : 3 TERRAINS LATERAUX COTE TRIBUNE +>

Problème en principe résolu, une ligne supplémentaire a été tirée

→ CHAUMONT : LES DEUX TERRAINS LATERAUX : FONDS +>

Pas de ligne tirée → informer ou demander un marquage temporaire

SAISON 2018-2019 – Article 22.8.4 des R.O.I



Le club visité **DOIT payer, avant la rencontre** et de façon discrète, l'indemnité d'arbitrage, en argent comptant, aux arbitres. Dans le cas où l'arbitre ne perçoit pas les indemnités prévues, il l'indique sur la feuille de match.

Article 22.9 Tout arbitre doit respecter le protocole suivant :

être présent au moins 30 minutes avant l'heure officielle du début de la rencontre

s'adresser, à son arrivée, au délégué au terrain du club visité

contrôler le terrain et le matériel sportif et mentionner les déficiences constatées ;

effectuer, selon l'horaire requis, le tirage au sort ;

inviter, directement après le toss, les capitaines et les coaches à attester par leur signature, l'exactitude des noms, n° de licences et n° de maillots de leurs joueurs figurant dans la case "équipes".

contrôler les documents individuels des joueurs et renseigner les anomalies

DEMANDER au MARQUEUR de VERIFIER au DEBUT de CHAQUE SET, L'EXACTITUDE des NUMEROS REPRIS sue la FEUILLE de ROTATION par RAPPORT à la LISTE des JOUEURS INSCRITS

SAISON 2018-2019 – Article 22.10 des R.O.I



Après la rencontre, tout arbitre doit :

contrôler la feuille de match en s'assurant que les rubriques reprises dans les cases en-dessous des cases de rotation aient été correctement remplies ;

vérifier que les deux capitaines et, éventuellement le 2^{ème} arbitre, ont signé ;

le cas échéant, y noter les motifs de disqualification et ceux pour lesquels la rencontre aurait, soit débuté en retard, soit été remise ;

SIGNER LA FEUILLE

APPOSER SON NOM sur LA FEUILLE

INSERER la FEUILLE dans L'ENVELOPPE RECUE,

**ET ENVOYER CELLE-CI DANS LES 24 HEURES
au RESPONSABLE de la CPC**

Nouveau site de la fédération ET du portail

Adresse du site: <https://www.volleyaif.be/site/>

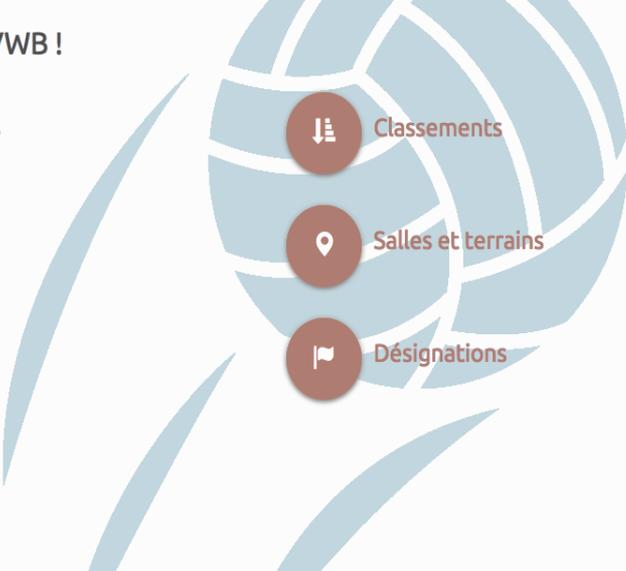
Adresse du portail: <https://www.portailfvwb.be/>



Se connecter



Bienvenue sur le portail de la FVWB !



Calendrier des championnats

Les Coupes

Les clubs

Classements

Salles et terrains

Désignations

Espace membres

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mémoriser

Dirigeant de club ou de province? Activez votre login en cliquant sur ce lien
[J'ai perdu mon mot de passe](#)

[Site FVWB](#)

[Volley Belgium](#) [Site CFA](#)

[FVWB Coach](#) [LiveScore](#)

[Volley Vlaanderen](#)

Comment voir mes désignations et faire mes demandes de congé(s)



Espace membres

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mémoriser

Connexion

Dirigeant de club ou de province? Activez votre login en cliquant sur ce lien

[J'ai perdu mon mot de passe](#)

[Site FVWB](#)

[Volley Belgium](#) [Site CFA](#)

[FVWB Coach](#) [LiveScore](#)

[Volley Vlaanderen](#)



Identifiant votre adresse mail ou & autre



Mot de passe que vous choisissez



Vous avez perdu votre mot de passe ? Clic



Accès direct aux différents sites

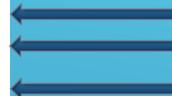


Lorsque je suis connecté :

Saison de club :
2018-2019

A traiter :
0 affiliation à valider
0 transfert en attente

Arbitrage
Liste des désignations
Congés
Disponibilité des arbitres



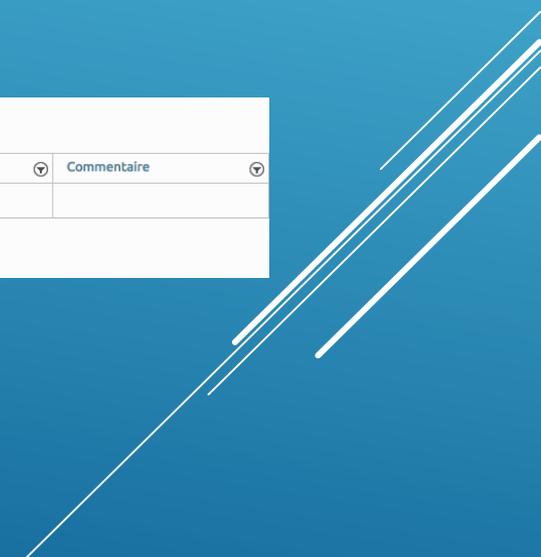
Je peux voir:

Prenons la demande de congés:

Saison de club :
2018-2019

Arbitrage

N° membre	Nom	Prénom	Date début	Date fin	Commentaire
101864	DIDEMBOURG	Christian	24/07/2018	31/07/2018	





Je veux ajouter une demande de congé

Ajout de la date de début et de fin du congé et si nécessaire, un commentaire en cas de demande spéciale

Arbitre : 101864 - DIDEMBOURG Christian

Du :

Au :

Commentaire : +

j'inscris dans la case remarque

Ce qui donne:



N° membre	Nom	Prénom	Date début	Date fin	Commentaire	Email
101864	DIDEMBOURG	Christian	01/09/2018	01/09/2018	Libre à partir de 14h00	cdidembo@gmail.com



Mes désignations

Saison de club :
2018-2019

A traiter :
0 affiliation à valider
0 transfert en attente

Arbitrage
Liste des désignations
Congés
Disponibilité des arbitres

Clic sur liste des désignations

Cela ne vous concerne pas

Choisir le niveau VB, FVWB, province du ...

Choisir la date et votre nom

Province : Luxembourg Week-end : WE du 18-19 Aoû 2018

Arbitre :

Position	Compétition	N° rencontre	Date	Heure	Equipe Home	Equipe Away	Commentaire	Salle / terrain
Aucun en								



Possibilité de voir toutes ses désignations en mettant son curseur sur la ligne sans province et sans date

N° membre	Nom	Prénom	Position	Compétition	N° rencontre	Date	Heure	Equipe Home	Equipe Away	Commentaire	Salle / terrain		
101375	DANGRIAUX	René	Arbitre 1	P1M	9/P1M/M152	08/09/2018	20:30	O.T.T. 1	O.T.T. 2		Salle du Collège Notre Dame		
101375	DANGRIAUX	René	Arbitre 1	P4BD	5/P4BD/D4B27	14/09/2018	18:00	VC St Luc Mons 3	VC St Luc Mons 2	2 X	Salle Omnisports		
101375	DANGRIAUX	René	Arbitre 2	N3AD	1/N3AD/05	15/09/2018	16:00	Tchalou Volley 2	Skill VC Tournai 1	2 X	Hall Sportif Willy Empain		

Pour vous déconvoyer : « clic » sur la croix et compléter les informations

Nom :	Provinciale 1 Messieurs	Niveau :	P1
Province :	Hainaut	Division :	P1M - Provinciale 1 Messieurs
Date :	08/09/2018 20:30	Equipes :	O.T.T. 1 - O.T.T. 2
N° rencontre :	9/P1M/M152	Salle / terrain :	43231 - C1 - Salle du Collège Notre Dame - 7500 Tt

Informations de base

Position :	Arbitre 1
Distance :	42,60
Voiture :	
Commentaire :	
Motif déconvocation :	

Aucun fichier sélectionné.

DESIGNATIONS / DECONVOICATIONS:



- Le site www.portailaif.be est l'UNIQUE point d'entrée SVP !!!!
- Déconvocation normale: SITE et RIEN QUE LE SITE !
- Toute arrivée tardive **DOIT** être signalée à Emmanuël Bonami

DESIGNATIONS / DECONVOICATIONS:



DECONVOICATIONS

En cas de déconvocation **48 heures avant** ma convocation, je préviens le responsable de l'arbitrage par mail

Désignateur: Fabian DUPON
detente_volley@hotmail.com

Avec une copie pour:

Président de la CPA: Emmanuel BONAMI cpa@volley-bwbxl.be

En cas de déconvocation **moins de 48 heures** avant ma désignation, je préviens le responsable de l'arbitrage par téléphone

Désignateur: Fabian DUPON

0475/71 29 68

OU

Président de la CPA: Emmanuel BONAMI

0473/22 94 73 – 010/60 18 35

ADRESSES UTILES/SITES WEB



SEULE une adresse est opérationnelle : cpa@volley-bwbxl.be

Site WEB:

- Nouveau portail FVWB (compétitions): <https://www.portailfvwb.be>
 - L'espace arbitrage est sur le site principal et nous y mettrons tous les messages. Donc consultation régulière du site SVP!! Merci
- Site FVWB : <https://fvwb.be/site>
- Site CFA - FVWB : <https://cfa.fvwb.be/site>
- Site Volley Belgium : <http://www.frbvb.be>

VISIONNEMENT



➤ Saison 17-18:

- le focus des visionneurs a été mis sur le parrainage des 10 nouveaux candidats.

➤ Saison 18-19:

- Focus sera mis sur l'évolution des candidats de l'an dernier ainsi que sur les « jeunes talents »
- la commission de visionnement va s'étendre avec plus de parrains
- Les parrains auront comme mission l'encadrement des nouveaux candidats
- Première réunion prévue le 6/10/2018 à l'Axis Parc

VISIONNEMENT 2018-2019



- Composition de la commission de visionnement:

Nom et prénom	Rôle	actif
BONAMI Emmanuël	VISIONNEUR	ok 6/10
BROGNIET Patrick	VISIONNEUR	ok 6/10
KEEPEN Pierre	PARRAIN	ok 6/10
LIBERT Serge	VISIONNEUR	
MARICQ Christian	PARRAIN	ok 6/10
MOISSE Yvan	PARRAIN	ok 6/10
MONS Marc	PARRAIN	
Sohy Jean-Pol	VISIONNEUR	ok 6/10
VAN BEECK Philippe	VISIONNEUR	ok 6/10
VANDENBEMDEN Frédéric	PARRAIN	
ZWIKEL Marc	VISIONNEUR	ok 6/10



VISIONNEMENT 2018-2019



➤ Nouveau rapport de visionnement – évaluation

Evaluation	"Ancienne" description	NOUVELLE description	Amélioration(s) correspondante(s)	DEFAUTS	Explication spécifique	
a	extraordinaire, parfait, exemplaire	exemplaire extraordinaire - parfait	rien à améliorer	pas de défaut	Cet exemple illustre la perfection à atteindre. C'est le modèle vers lequel il faut tendre,	
b	rien à dire	très bien	rien à améliorer	pas de défaut	Ceci est le niveau normal. Seule la perfection dépasse ce niveau	
c	quelques petits défauts/ De petites améliorations de moindre importance sont possibles	presque très bien	de petites améliorations de moindre importance sont possibles (pas plus de 2 défauts mineurs)	quelques petits défauts (pas plus de 2 défauts mineurs)	A utiliser quand il n'y a pas plus de deux défauts mineurs à corriger	exemple: la mauvaise exécution d'un geste est un manquement mineur
d	bien, mais certaines améliorations sont conseillées	bien	certaines améliorations sont nécessaires (au moins 1 importante ET/OU plus de 2 de moindre importance)	quelques manquements	A utiliser s'il y a plus de deux manquements mineurs ou au moins un défaut majeur à corriger	exemple: l'utilisation d'un geste fautif est un défaut majeur
e	sous la moyenne, défauts marquants et améliorations très importantes recommandées	pas bien, sous la moyenne	améliorations importantes nécessaires	défauts marquants		exemple: une grande différence de niveau de jugement pendant le déroulement de la rencontre
f	défauts basiques, améliorations indispensables	insuffisant	améliorations significatives et fondamentales nécessaires immédiatement	défauts fondamentaux		exemple: accorder un point après une carte rouge ou ne pas en accorder après une carte jaune



➤ Règle de l'écran :

12.5	ECRAN
12.5.1	Tous les joueurs de l'équipe au service ne peuvent pas se grouper par un écran individuel ou collectif, et empêcher les adversaires de voir le joueur au service et la trajectoire du ballon. Ils doivent être nettement séparés les uns des autres tant pour la ligne avant que la ligne arrière et tant latéralement que longitudinalement.
12.5.2	Un joueur ou un groupe de joueurs de l'équipe au service font un écran s'il(s) agite(nt) les bras, saute(nt), ou bouge(nt) latéralement ou se regroupent, lorsque le service est effectué ou en se tenant groupés et ce pour cacher le serveur, et la trajectoire du ballon.
7.4	POSITIONS
	Au moment où le ballon est frappé par le joueur au service, chaque équipe doit être placée dans son propre camp (excepté le joueur au service), et seule l'équipe en réception doit respecter l'ordre de rotation.
7.4.4	Après la frappe du service, les joueurs de l'équipe en réception peuvent se déplacer et occuper n'importe quelle position dans leur propre camp ou dans la zone libre.



➤ Règle de l'écran :

12.5 ECRAN

- 12.5.1 Les joueurs de l'équipe au service ne doivent pas, par un écran individuel ou collectif, empêcher les adversaires de voir le serveur et la trajectoire du ballon.
- 12.5.2 Un joueur ou un groupe de joueurs de l'équipe au service font un écran en agitant les bras, sautant ou bougeant latéralement, durant l'exécution du service ou en se tenant groupés, pour cacher à la fois le serveur et la trajectoire du ballon jusqu'à ce que le ballon atteigne le plan vertical du filet.

Remarque: 12.5.2: la notion de « ET » entre le serveur et la trajectoire du ballon est très importante.

FORMATION 2018-2019



➤ Echelle des sanctions:

FIGURE 9: ECHELLES DES SANCTIONS ET CONSEQUENCES

Règles concernées: 16.2, 21.3, 21.4.2

9a: ECHELLE DES SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT

CATEGORIES	OCCURRENCE	FAUTIF	SANCTION	CARTONS	CONSEQUENCE
Comportement Incorrect Mineur	Etape 1	Tout membre	Non considéré comme une sanction	Aucun	Uniquement préventif
	Etape 2			Jaune	
	Toute répétition		Pénalisation	comme ci-dessous	comme ci-dessous
Conduite grossière	1ère	Tout membre	Pénalisation	Rouge	Un point et le service pour l'adversaire
	2ème	Même membre	Expulsion	Rouge + Jaune ensemble	Le joueur quitte le terrain de jeu et reste dans l'aire de pénalité jusqu'à le fin du set
	3ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match
Conduite injurieuse	1ère	Tout membre	Expulsion	Rouge + Jaune ensemble	Le joueur quitte le terrain de jeu et reste dans l'aire de pénalité jusqu'à le fin du set
	2ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match
Aggression	1ère	Tout membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le joueur quitte l'aire de contrôle pour le reste du match

9b: ECHELLE DES SANCTIONS POUR RETARD DE JEU

CATEGORIES	OCCURENCE	FAUTIF	DISSUASION ou SANCTION	CARTONS	CONSEQUENCE
Retard	1er	Tout membre de l'équipe	Avertissement pour retard	Geste 25 avec carton jaune	Prévention – pas de pénalisation
	2ème et les suivants	Tout membre de l'équipe	Pénalisation pour retard	Geste 25 avec carton rouge	Un point et le service pour l'adversaire

FORMATION 2018-2019



➤ Echelle des sanctions:

21.6 RESUME DES COMPORTEMENTS INCORRECTS ET CARTONS UTILISES Fig.11 (6a, 6b, 7, 8)

Avertissement: pas de sanction – 1 ^{ère} étape: avertissement verbal 2 ^{ème} étape: carton Jaune	21.1
Pénalité: sanction – montrer le carton rouge	21.3.1
Expulsion: sanction – montrer les cartons jaune + rouge ensemble	21.3.2
Disqualification: sanction – montrer les cartons jaune + rouge séparément	21.3.3

21.5 COMPORTEMENT INCORRECT AVANT ET ENTRE LES SETS

Tout comportement incorrect avant ou entre les sets est sanctionné selon la Règle 21.3 et les sanctions sont appliquées au set suivant.

FORMATION 2018-2019



➤ Echelle des sanctions:

Rapport d'arbitrage: dans quel cadre et comment?

- Ce rapport est à utiliser **OBLIGATOIREMENT et UNIQUEMENT** en cas de **disqualification ou d'incidents**.
- Si après le dernier coup de sifflet de l'arbitre qui signale la fin match, un joueur, coach ou tout autre officiel à une attitude inacceptable, la seule possibilité qui reste à l'arbitre est le rapport. **Plus aucune carte ne peut être donnée.**
- Le rapport est à envoyer au secrétariat provincial dans les 10 jours qui suivent la rencontre
- En fin de saison, une procédure d'urgence est d'application, le délai d'envoi du rapport est de 4 jours.
- En cas de besoin pour la rédaction/correction de celui-ci, la CPA reste à votre entière disposition.

FORMATION 2018-2019



➤ Pour les nouveaux candidats arbitres:

- (à ce jour 6 candidats, examen prévu le 6/10/2018 à l'Axis Parc).

➤ 1 méthode privilégiée :

- « filière » libre: 1 cours + examen

principe: do it yourself + session Q/R et spécificité BWBC

➤ Calendrier :

- examen en fonction des inscrits
- lieu: BXL ou Brabant suivant inscriptions

FORMATION 2018-2019



➤ Formation du second arbitre :

➤ Questions reçues

- Protocole n'est pas correct ? -16' et pas -15'
- Slide 12 tiret 3 et 4 : ballon hors antenne: même règle ?



..\..\Documents\My Documents\PBR Privé\arbitrage\formation\Formation 2e Arbitre -revu PBR_072018.ppsm

FORMATION 2018-2019



➤ Q & A VBRS :

- Mise en place d'une base de données de questions réponses provenant de tous les arbitres VB, VV, FVWB et provinciaux.
- Informations accessibles sous :
<http://www.frbvb.be/>
Rubrique « arbitrage »



QUESTIONS AND ANSWERS (Q&A) VBRS

dd. 20/08/2018

Chers Commissaires,
Chers Arbitres de Volley Belgium,
Chers Membres de la CNA/NSC,
Chers Membres de la CFA/LSC,
Chers Arbitres de VV,
Chers Arbitres de FVWB,
Pour information aux Présidents de Volley Belgium, Volley Vlaanderen et FVWB,

A partir de ce jour, chaque arbitre *national*, chaque visionneur *national* et chaque commissaire *national* a la possibilité de poser ses éventuelles questions concernant les Règles de Jeu Internationales (RJI) par mail à la Volley Belgium Referee School, section Règles de Jeux (VBRS-Rules) à l'adresse suivante :

rules@volleybelgiumreferee.be

Par contre, tous les arbitres provinciaux et fédéraux sont invités à poser leurs questions en première instance à la CFA. Cette commission décidera si elle y répond directement ou si elle les transmet à la VBRS.

Dès réception d'une question, la section "VBRS- Rules" lui affectera un **numéro d'ordre Q&A** qui sera communiqué. Cette question sera ensuite analysée (prima facie) et générera la création d'une question officielle.

Pendant la saison, la VBRS, en collaboration avec le parquet fédéral Volley Belgium et Volley Vlaanderen, diffusera à 4 reprises une liste de **Q&A** auprès des arbitres nationaux et fédéraux. Voici le planning actuel:

- Fin octobre 2018: **Q&A 1**
- Fin décembre 2018: **Q&A 2**
- Fin février 2019: **Q&A 3**
- Fin avril 2019: **Q&A 4**

Nous vous souhaitons à tous une saison d'arbitrage passionnante et nous attendons avec beaucoup d'impatience vos premières questions.

FORMATION 2018-2019



- **Guide à la préparation et clôture d'une rencontre:**
 - La check list mise en place en janvier 2018 est toujours disponible sur le site
 - Nous vous invitons à l'avoir avec vous et à l'utiliser.

Guide à la préparation et la clôture d'une rencontre

Préparation	
<input type="checkbox"/>	Arrivée sur place entre 45 et 30 min avant l'heure officielle
<input type="checkbox"/>	se présente aux 2 équipes (éviter trop de familiarité)
<input type="checkbox"/>	demande à faire compléter la feuille première par les 2 équipes
<input type="checkbox"/>	se changer
<input type="checkbox"/>	contrôle administratif, de la feuille de match et des licences + vignette validation compétition
<input type="checkbox"/>	feuille de match réservée
<input type="checkbox"/>	enveloppe timbrée
<input type="checkbox"/>	fiche de frais
<input type="checkbox"/>	fiche de rotation
<input type="checkbox"/>	indemnité
<input type="checkbox"/>	partie supérieure de la feuille de match complétée
<input type="checkbox"/>	délégué au terrain + signature
<input type="checkbox"/>	code homologation
<input type="checkbox"/>	vérifie s'il y a lieu de définir une zone de service spécifique, zone d'échauffement, chaise de puni
<input type="checkbox"/>	dès la fin du match réserve indique l'heure de début du match première (20 min après la fin)
<input type="checkbox"/>	cloture la feuille de match réserve
<input type="checkbox"/>	-20 : contrôle des joueurs et maillots + coach
<input type="checkbox"/>	-16 : siffle la fin de l'échauffement
<input type="checkbox"/>	-16 : vérifie le filet
<input type="checkbox"/>	-15 : toss et signature capitaine + coach
<input type="checkbox"/>	-15 : siffle les 10 min au filet 4-4-2
<input type="checkbox"/>	-12 : fiche de position (signée)
<input type="checkbox"/>	entre temps vérifie
<input type="checkbox"/>	ballon de match (modèle et pression)
<input type="checkbox"/>	plaquettes
<input type="checkbox"/>	chaise des punis
<input type="checkbox"/>	bouteilles d'eau
<input type="checkbox"/>	-5 : siffle la fin de l'échauffement
<input type="checkbox"/>	donne ses dernières instructions à la table
<input type="checkbox"/>	vérifie qu'il a tout son matériel
<input type="checkbox"/>	Montre
<input type="checkbox"/>	sifflet
<input type="checkbox"/>	cartes
<input type="checkbox"/>	fiche de position
<input type="checkbox"/>	bic
<input type="checkbox"/>	-2 : se dirige et s'installe sur le podium avec 1 ballon de match
<input type="checkbox"/>	-1 : siffle pour aligner les 2 équipes sur la ligne de fond
<input type="checkbox"/>	vérifie les positions
<input type="checkbox"/>	s'assure du contact visuel avec le marqueur
<input type="checkbox"/>	0 : démarre son match
Cloture	
<input type="checkbox"/>	au dernier coup de sifflet et le geste de fin de match, descend de chaise
<input type="checkbox"/>	après que les équipes soient passées lui serrer la main, se dirige vers la table du marqueur
<input type="checkbox"/>	vérifie la feuille de match et si OK fait signer le marqueur
<input type="checkbox"/>	appelle les 2 capitaines pour signature
<input type="checkbox"/>	s'assure que toutes les signatures sont bien présentes ensuite signe comme 1er arbitre
<input type="checkbox"/>	prend l'original de la feuille de match, la plie et la met dans l'enveloppe timbrée avec la fiche de frais.
<input type="checkbox"/>	ferme l'enveloppe et en prend possession pour la poster

FORMATION 2018-2019



➤ Position de l'arbitre pendant le TOSS:

➤ Extrait des directives nationales de janvier 2018

7. Position de l'équipe arbitrale pendant le TOSS

Avant la rencontre, le 1^{er} arbitre, avec toute l'équipe arbitrale et devant la table du marqueur, effectue le tirage au sort en présence des 2 capitaines d'équipe.

Les deux arbitres seront positionnés, au préalable, et le cas échéant les deux juges de ligne également, toujours sur une même ligne devant le poteau, dos au terrain.

Voici ce que cela doit toujours donner, de gauche à droite :

JDL(S) - 1^{er} Arbitre - 2^d Arbitre - JDL(S)
(COTE A) - (COTE B)

Les deux capitaines d'équipe se placent de manière perpendiculaire à cette ligne, dos à la ligne arrière de leur terrain respectif.

Après exécution du TOSS le 1^{er} arbitre informera immédiatement le marqueur du résultat du tirage au sort. Les juges de ligne se placeront derrière la table du marqueur (en restant debout), toujours dans l'espace de contrôle de la rencontre. Les juges de ligne ne prendront donc jamais place dans les tribunes ni ne s'assoient sur une chaise.

Le 1^{er} arbitre siffle, après signature de la feuille de match par les 2 capitaines d'équipe, le début de l'échauffement au filet. A ce moment le 1^{er} arbitre indiquera visuellement le nombre de minutes via le signe non-officiel à savoir 5' (échauffement séparé) ou 10' (échauffement commun).

FORMATION 2018-2019



➤ Quelques cas sortis du case book :

6.1

Le 1^{er} arbitre a averti un joueur pour comportement incorrect mineur, en utilisant directement l'Etape 2 de la procédure des comportements incorrects mineurs c'est-à-dire en donnant au joueur un carton jaune qui a été enregistré sur la feuille de match.
Est-ce une action correcte de la part du 1^{er} arbitre?

Décision

L'action de l'arbitre est correcte. De tels comportements incorrects mineurs doivent être gérés par le 1^{er} arbitre.

Le carton jaune doit donc être enregistré.

Le 1^{er} arbitre peut donner un avertissement verbal à l'équipe par le biais du capitaine de jeu (Etape 1) si le comportement incorrect mineur est d'ordre général. Il/elle peut démarrer à l'Etape 2 en donnant directement un carton jaune au joueur concerné ou au membre de l'équipe par le biais du capitaine de jeu, ceci dépendra de la gravité du comportement incorrect mineur.

L'arbitre a l'autorité de passer directement aux sanctions si une offense est de nature sérieuse.

Règles 21.1, 21.2

FORMATION 2018-2019



➤ Quelques cas sortis du case book :

6.3

A la fin de l'échange, le coach de l'équipe A se tenait debout et agitait son bras d'une façon qui suggérait le dégoût par rapport à la décision de l'arbitre.

Est-ce permis ?

Décision

Le coach est autorisé à exprimer certaines réactions normales. Si la réaction est jugée être un comportement incorrect mineur atteignant le niveau de l'étape 2, le coach doit être averti par le 1^{er} arbitre en donnant un carton jaune.

Si cela est répété, il doit être pénalisé avec un carton rouge pour conduite grossière.

Si l'infraction se produit pendant l'échange, la pénalité doit être donnée à la fin de l'échange en plus du résultat de l'échange.

Règles 5.2, 21.1, 21.2, 21.3

FORMATION 2018-2019



➤ Quelques cas sortis du case book :

6.6

Le joueur s'est dirigé vers le 1^{er} arbitre en gesticulant sauvagement et en lui criant dessus même après l'avertissement.

Comment le 1^{er} arbitre doit-il considérer ce comportement?

Décision

Cela doit être considéré comme une Conduite Injurieuse et sera sanctionnée d'un carton rouge et d'un carton jaune joints.

Règles 21.1, 21.2, 21.3

FORMATION 2018-2019



➤ Quelques cas sortis du case book :

6.9

Le joueur changé par le Libéro était assis sur le banc.
Le 1^{er} arbitre le sanctionna d'une pénalité.

Le joueur continua avec le même comportement et a applaudi l'arbitre. Le 1^{er} arbitre le sanctionna d'une expulsion. Le joueur exclu continua avec le même comportement et a été disqualifié.

Quelle est la procédure correcte?

Décision

Le joueur expulsé ou disqualifié doit être remplacé immédiatement.

Il doit donc être remplacé légalement.

Le déroulement de la procédure est la suivante :

- le Libéro doit quitter le terrain, puis
- le joueur remplaçant entre dans la zone de remplacement avec la bonne plaquette, la donne au 2nd arbitre, tandis que le marqueur enregistre le remplacement.

Le Libéro peut retourner sur le terrain après un échange de jeu terminé.

Le score au moment de l'expulsion (ou de la disqualification) doit être enregistré

Règles 6.4.3, 15.8

FORMATION 2018-2019



➤ RAPPEL:

Inscription de 14 joueurs

Le CA BwBxl a décidé d'autoriser les équipes à inscrire 14 joueurs sur la feuille de match y compris le ou les libéros.

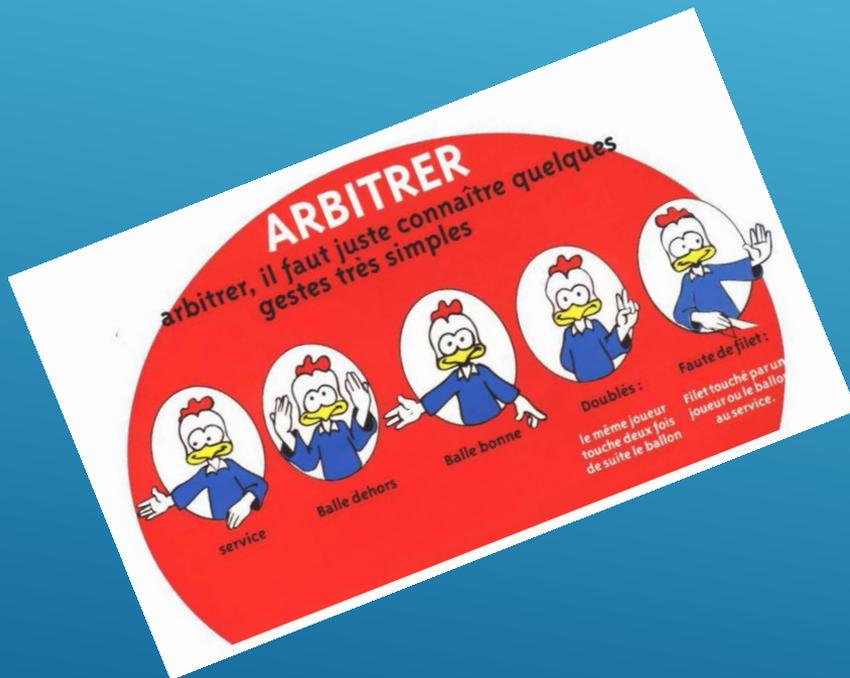
Mais il y a certaines règles à respecter.

- Une équipe alignant 6 joueurs **NE PEUT** inscrire un libéro
- 7 joueurs 0 ou 1 libero possibles
- 8, 9, 10, 11, 12 joueurs 0,1 ou 2 liberos possibles
- Une équipe alignant plus de 12 joueurs (càd 13 ou 14) **DOIT** inscrire 2 libéros obligatoirement

Les libéros ne seront inscrits **QUE** dans les cases qui leur sont réservées et situées en-dessous de la liste des autres joueurs.

Elles sont nommées L1 et L2.

La cellule formation est à votre entière disposition.

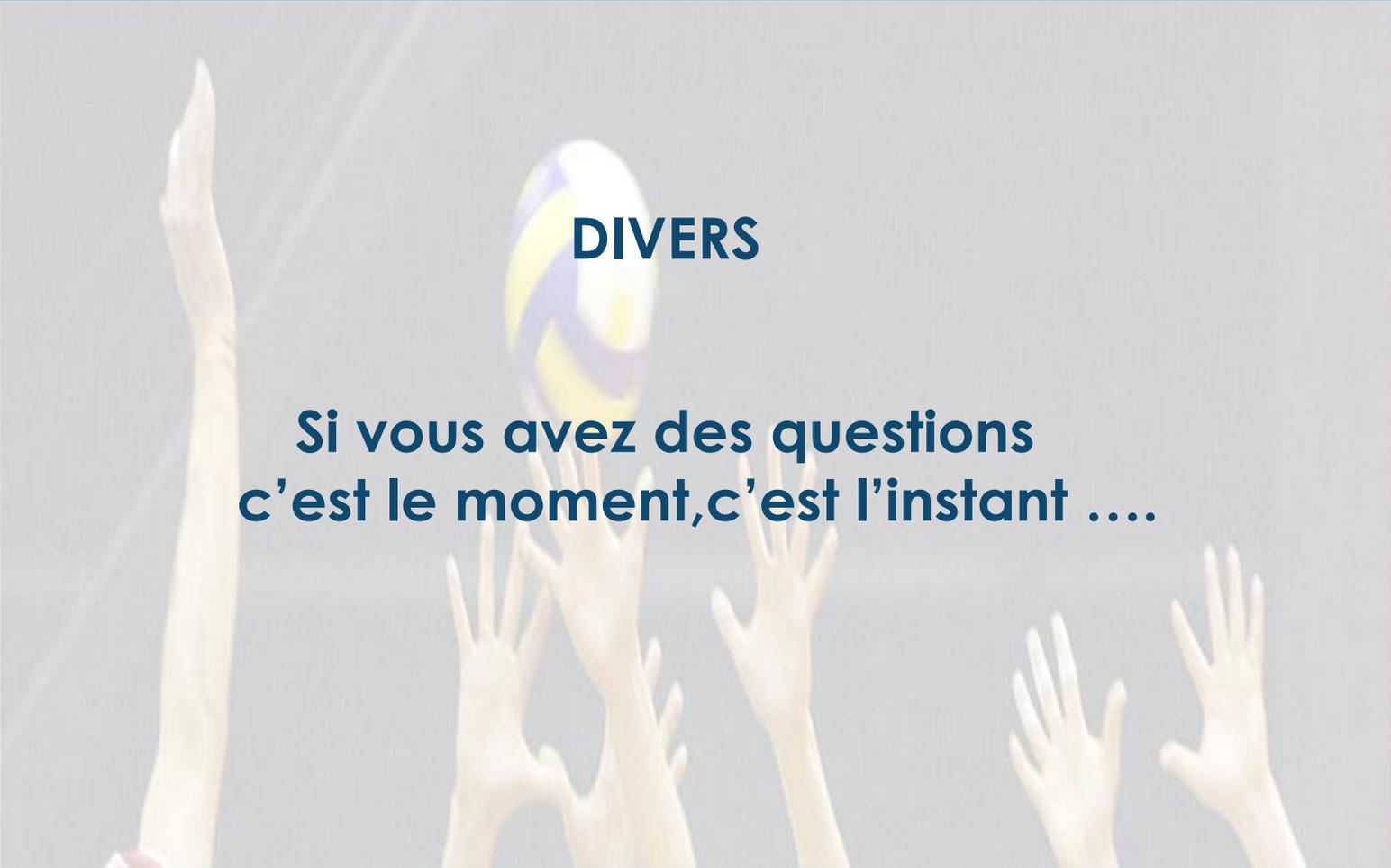


o **Patrick BROGNIET**

patrick.brognet1@telenet.be

patrick@volleybelgiumreferee.be

0476/952067



DIVERS

**Si vous avez des questions
c'est le moment, c'est l'instant**



**La Commission
Provinciale d'Arbitrage
vous souhaite une agréable
saison
2018-2019**